



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 octobre 2022
Français
Original : anglais

Pouvoirs de la représentante de l'Albanie au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 18 octobre 2022 indiquant que M^{me} Megi Fino, Vice-Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, représentera l'Albanie à la 9158^e séance du Conseil de sécurité qui se tiendra le 20 octobre 2022.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

